Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

- *Dans la plupart des pays, les taux d'emploi augmentent avec le niveau de formation de la population – les diplômés du supérieur ont plus de chances d'avoir un emploi que ceux du deuxième cycle du secondaire.*
- *Les écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes sont plus importants parmi les groupes dont les niveaux de formation sont faibles.*
- *De plus en plus, les personnes qui ont au moins un diplôme du deuxième cycle du secondaire risquent moins d'être au chômage que celles qui ont un niveau de formation inférieur.*

Description

Cet indicateur porte sur les liens entre le niveau de formation et l'emploi. Les personnes les mieux formées sont les plus susceptibles d'avoir un emploi. Face au vieillissement de la population des pays de l'OCDE, des niveaux de formation plus élevés et une vie active plus longue peuvent aider à renforcer la population active et à alléger le poids financier des régimes publics de retraite.

Résultats

Les taux d'emploi des diplômés du supérieur devancent en moyenne d'environ 9 % ceux des diplômés du deuxième cycle du secondaire. En Grèce, en Pologne, en République slovaque et en Turquie, cet écart est de 12 % ou plus.

L'écart, en termes de taux d'emploi, entre les hommes de 25 à 64 ans qui sont diplômés du deuxième cycle du secondaire et ceux qui ne le sont pas est particulièrement important. En Hongrie, en République tchèque et en République slovaque, la différence est considérable, les taux d'emploi des hommes ayant un niveau de formation élevé étant au moins 30 % supérieurs à ceux des hommes ayant un niveau de formation faible.

Les variations de taux d'emploi dans les pays de l'OCDE sont essentiellement dues aux différences de taux d'activité des femmes au niveau national. Cela dit, les taux d'emploi des femmes sont généralement inférieurs à ceux des hommes. Pour les personnes ayant des niveaux de formation très bas, l'écart est particulièrement large : les écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes sont de dix points de pourcentage pour les diplômés du supérieur, mais de 23 pour ceux qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Tendances

Bien que les taux d'emploi des 55-64 ans soient généralement inférieurs à ceux de la population active dans son ensemble (d'environ 20 points de pourcentage), ils sont en augmentation depuis quelques années, en particulier chez les personnes les mieux formées. Dans ce groupe d'âge, le taux d'emploi moyen s'établit à 40.2 % pour les personnes non diplômées du deuxième cycle du secondaire, à 52.4 % pour les diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement post-secondaire non supérieur, et à 65.9 % pour les diplômés du supérieur.

Entre 1997 et 2006, l'écart, en termes de taux de chômage, entre les diplômés du supérieur et ceux du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement post-secondaire non supérieur s'est réduit, mais l'écart entre ce second groupe et les personnes non diplômées du deuxième cycle du secondaire est passé de 3.4 % à 4.2 % (*voir le tableau A8.5a de Regards sur l'éducation 2008*). Pour les personnes qui n'ont qu'un diplôme du premier cycle du secondaire, il devient de plus en plus dur de trouver un travail, ce qui semble indiquer que dans la plupart des pays de l'OCDE, ce niveau de compétences n'est pas suffisant pour obtenir un emploi approprié.

Définitions

Les actifs occupés sont ceux qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi mais étaient temporairement absents de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé de formation, de maternité ou de congé parental, etc.). Par chômeurs, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans emploi, disponibles pour travailler et qui recherchaient activement un emploi.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2008 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A8).

Les domaines couverts englobent :

- Les taux d'emploi et les niveaux de formation, par sexe.
- Les taux de chômage et les niveaux de formation, par sexe.
- L'évolution des taux d'emploi et de chômage, selon le niveau de formation.

REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2008 : PANORMA – ISBN 978-92-64-04063-2 – © OCDE 2009

Graphique 2.2. **Taux d'emploi selon le niveau de formation, 2006**

Ces graphiques montrent les taux d'emploi des hommes et des femmes selon leur niveau de formation. Les diplômés du supérieur sont plus susceptibles d'avoir un travail que ceux qui n'ont pas achevé leurs études secondaires du deuxième cycle.

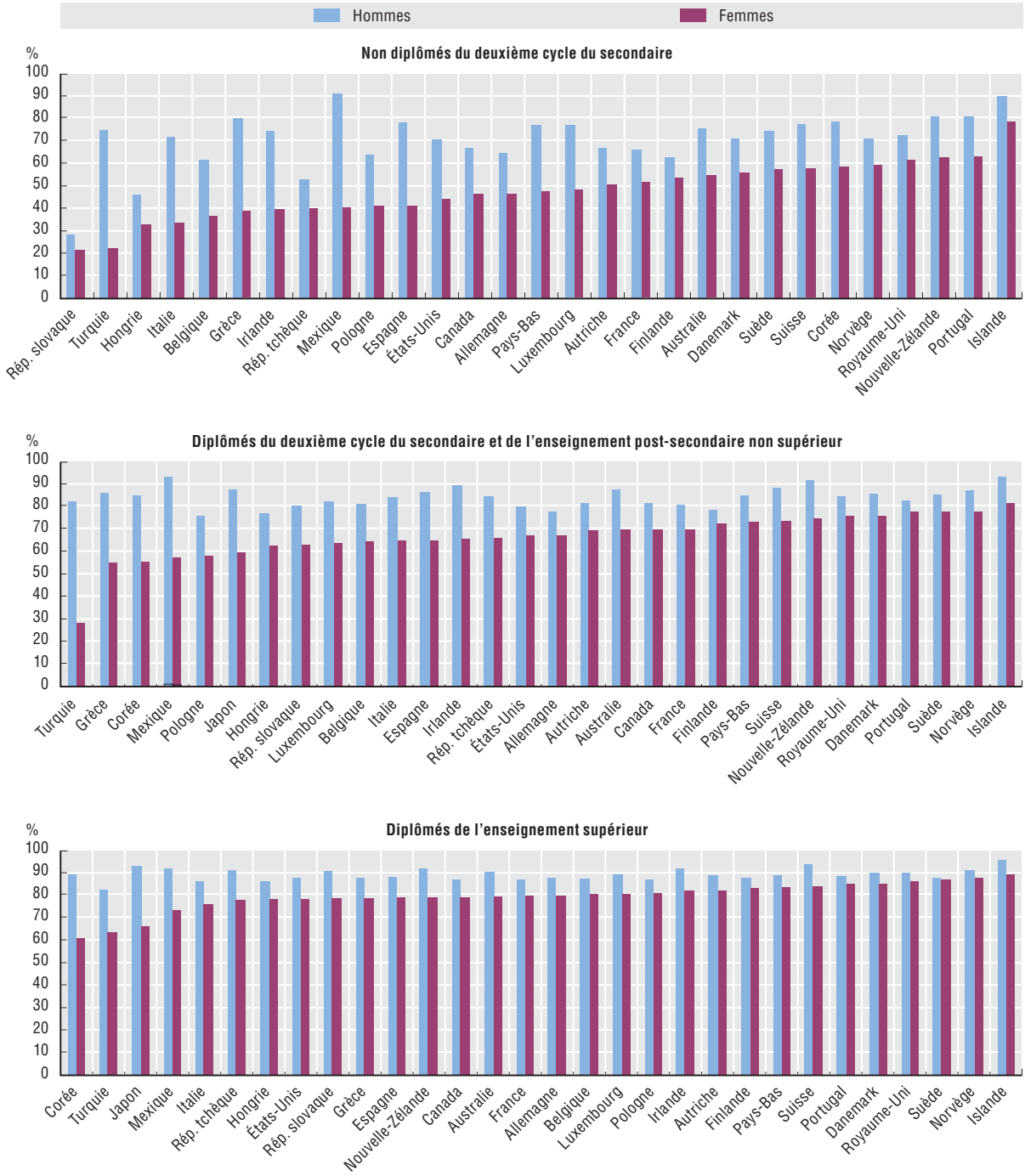

Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation* 2008, graphiques A8.3b et A8.3c, voir : *http://dx.doi.org/10.1787/401775543762*.

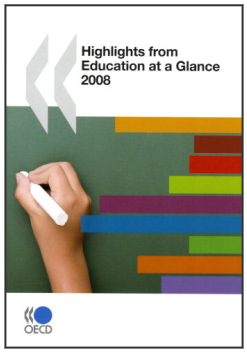

Extrait de :

Highlights from Education at a Glance 2008

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264040625-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264040649-17-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.